



CTM reconvoqué du 29 octobre 2021

CGT, FO et FSU se refusent à donner un chèque en blanc à B.Pompili

Fait rarissime dans les annales du dialogue social de notre pôle ministériel, les 2/3 des élus au CTM refusent de siéger à un CTM reconvoqué suite au boycott du CTM du 21 Octobre dernier !

Depuis l'annonce par le Cabinet de la Ministre, le 5 juillet 2021, de la bascule de la filière technique au RIFSEEP, et encore une fois lors de la réunion du 30 Septembre 2021, CGT, FO et FSU ont dénoncé le fond, les modalités prévues de cette bascule et son intenable calendrier !

Elles ont exprimé la colère et l'incompréhension des personnels le 21 Octobre en boycottant le CTM, où l'administration envisageait de passer en force.

Elles ont démontré en séance le 25 Octobre la gravité des attaques à leur encontre.

Enfin hier, le 28 Octobre, le cabinet ministériel a indiqué à nos organisations syndicales que Mme Pompili agissait en pleine connaissance de cause ...

Une suite ininterrompue depuis 6 mois de ruptures d'engagements jamais justifiées, de régressions annoncées, conduisant à l'appauvrissement des personnels, et, par répercussion, à l'accélération de la destruction de notre ministère. Le tout dans une précipitation qui va plonger la filière gestion/paie du ministère en pleine tourmente au détriment de l'ensemble des agent.es.

Il en va de même de l'évolution des grilles indiciaires du quasi-statut des personnels contractuels des établissements publics de l'Environnement.

Dès la première (et dernière) réunion de « concertation » le 4 Octobre dernier, le DRH du pôle ministériel a été très clair : les grilles présentées sont le fruit de très longues et douloureuses négociations avec Bercy : rien n'est plus négociable.

Et le résultat, loin de la remise à niveau annoncée, relève du plus pur mépris pour les personnels ! Des grilles indiciaires de catégorie C et de catégorie B qui débutent en dessous du SMIC ! Et Mme Pompili ose parler là encore d'avancées devant les personnels !

Par ailleurs, deux autres points pourtant relatifs à des réorganisations touchant le secteur maritime, d'une part et l'habitat, d'autre part, ne sont inscrits à l'ordre du jour que pour information ...

Dans ces conditions, puisqu'aucune volonté d'un véritable dialogue de fond n'existe dans l'entourage de la ministre, et pas plus de la part de la secrétaire générale ou du DRH, puisque le cabinet ministériel s'en lave les mains, nos organisations syndicales CGT, FO et FSU refusent de donner la moindre forme de caution à ces réformes imposées. Elles préfèrent consacrer leur énergie à organiser la lutte pour la défense des agent.es et de leurs missions, quelle que soit leur filière ou leur lieu d'exercice.